

## Les inégalités de revenus selon les régions

19 juin 2021



L'Île-de-France est la région la plus inégalitaire en termes de revenus : le revenu minimum des 10 % les plus riches y est équivalent à 4,5 fois celui maximum des 10 % les plus modestes, selon les données 2018 de l'Insee (pour une personne seule et après impôts et prestations sociales). Cette situation s'explique notamment par la faiblesse du niveau de vie des plus pauvres (au maximum 918 euros par mois), mais surtout par celui très élevé des plus riches (au moins 4 100 euros), le plus haut des régions françaises. La Réunion arrive en seconde position : les 10 % de sa population la plus aisée y ont un revenu au minimum 4,4 fois plus élevé que le revenu maximum des 10 % les plus modestes. Au troisième rang, on trouve également un territoire d'outre-mer, la Martinique, avec un rapport de 4,3. Des régions du sud de la France se classent aussi parmi les régions où les écarts entre riches et pauvres sont conséquents.

À l'autre bout de l'échelle, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie et le Centre-Val de Loire sont les régions les moins

inégalitaires : les plus aisés, avec des revenus d'au moins 3 000 euros par mois, gagnent trois fois plus que les plus démunis.

Les inégalités de revenus peuvent également être mesurées par la différence en euros entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus modestes. Selon cet indicateur, c'est encore l'Île-de-France qui arrive en tête des régions les plus inégalitaires : ses habitants les 10 % les plus riches touchent (après impôts et prestations sociales) au moins 3 200 euros par mois de plus que les 10 % les plus pauvres. Suivent deux régions du sud de la France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec des écarts de revenus mensuels qui se situent aux alentours de 2 400 euros entre les plus riches et les plus pauvres, mais aussi la Martinique et La Réunion, avec à peu près le même niveau d'inégalités.

Comme pour le rapport, les Pays de la Loire se situent aussi tout en bas de ce classement. Les plus riches de ses habitants gagnent au minimum 1 900 euros de plus par mois que la population la plus modeste de ce territoire. En Bretagne, cet indicateur est aussi « seulement » de 1 950 euros. Les écarts de revenus sont près de deux fois plus élevés entre les régions les plus inégalitaires et celles qui le sont le moins.

Ces inégalités de revenus selon les régions sont d'abord liées à la répartition des activités économiques sur les territoires. L'Île-de-France, par exemple, concentre les lieux de décision et donc les hauts revenus, tout en abritant des populations très modestes. Les régions du sud de la France abritent également à la fois des cadres supérieurs et des professions libérales aux hauts revenus, et des chômeurs et des travailleurs précaires aux faibles niveaux de vie. D'autre part, l'ouest de la France a été moins touché par les conséquences du déclin industriel français et son économie est dynamique. Quant aux régions d'outre-mer, la plus grande misère y côtoie les plus hauts revenus : la richesse est encore moins bien répartie qu'en métropole.

### Les inégalités de revenus selon les régions

Unité : euros

	Revenu maximum des 10 % les plus pauvres en euros	Revenu médian* en euros	Revenu minimum des 10 % les plus riches en euros	Écart entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus pauvres en euros	Rapport entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus pauvres
Île-de-France	918	1 988	4 083	3 164	4,5
La Réunion	687	1 287	3 011	2 324	4,4
Martinique	733	1 490	3 117	2 383	4,3

## Les inégalités de revenus selon les régions

Unité : euros

• Emplacement :

Accueil > Territoires >

• Adresse de cet article : <http://www.lesjeunes.insee.fr/les-inegalites-de-revenus-selon-les-regions>

	Revenu maximum des 10 % les plus pauvres en euros	Revenu médian* en euros	Revenu minimum des 10 % les plus riches en euros	Écart entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus pauvres en euros	Rapport entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus pauvres
Provence-Alpes-Côte d'Azur	894	1 779	3 265	2 371	3,7
Corse	877	1 723	3 151	2 274	3,6
Auvergne-Rhône-Alpes	1 008	1 873	3 397	2 389	3,4
Occitanie	908	1 728	3 057	2 149	3,4
Grand Est	957	1 801	3 202	2 245	3,4
Hauts-de-France	908	1 676	2 913	2 005	3,2
Nouvelle-Aquitaine	989	1 774	3 039	2 050	3,1
Bourgogne-Franche-Comté	1 009	1 790	3 048	2 038	3,0
Centre-Val de Loire	999	1 797	3 003	2 004	3,0
Normandie	993	1 767	2 963	1 970	3,0
Bretagne	1 062	1 813	3 008	1 946	2,8
Pays de la Loire	1 063	1 802	2 963	1 900	2,8
<b>France métropolitaine</b>	<b>958</b>	<b>1 811</b>	<b>3 290</b>	<b>2 332</b>	<b>3,4</b>